ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



*

Les jeunes Autochtones du Canada:

Nouveaux enjeux, priorités de recherche et incidences politiques

Rapport de l'atelier



Le 17 mars 2008

Projet du PRP

Investir dans la jeunesse

Préparé par : Geneviève Kroes Projet de recherche sur les politiques

Partenaire d'atelier: Affaires indiennes et du **Nord Canada**

Canadä

Sonny Assu (artist - image de la page couverture)

Laich-kwil-tach de la bande de Wei Wai Kai (Cape Mudge)

Sonny Assu est l'un des artistes montants les plus prometteurs au Canada. Il associe l'esthétique contemporaine à des formes et des dessins traditionnels de la côte nord ouest. S'il expérimente dans ses tableaux et sculptures avec les notions de réification et de « tout fait », ces ouvres n'en constituent pas moins une critique de la culture contemporaine. « Je suis un produit de la culture populaire. J'ai grandi à l'ère de la publicité de masse et des annonces subliminales, [mais] nuance t il, je suis capable de marier mes racines pop avec mon héritage traditionnel Laich-kwil-tach. »

À propos de l'illustration de la page couverture, intitulée « Personal Totem #1 », l'artiste explique qu'il s'est inspiré de la façon dont les gens se servent d'objets de la culture pop et de gadgets pour définir qui ils sont. « Qu'il s'agisse d'un iPod, d'un téléphone cellulaire ou d'une simple tasse de café, nous avons tous quelque chose qui nous permet d'établir notre appartenance à un groupe. Cela nous aide à nous rapprocher, inconsciemment, des gens qui nous entourent au quotidien. Nous n'avons peut-être rien en commun avec eux, mais dès que nous constatons qu'ils possèdent quelque chose que nous avons, l'objet en question devient totémique et un lien se forme. Autrement dit, un objet aussi banal qu'un iPod peut devenir notre totem dans la mesure où il fait de nous un membre du clan des iPod et nous permet d'établir un lien avec les gens autour de nous. »

http://sonnyassu.com

	Les jeunes Autochtones du Canada
Nouveaux enjeux	, priorités de recherche et incidences politiques

Le 17 mars 2008

Rapport de la table ronde sur les jeunes Autochtones

Compte rendu de l'atelier

Projet du PRP

Investir dans la jeunesse

Geneviève Kroes

Projet de recherche sur les politiques

Remerciements

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) du gouvernement du Canada aimerait remercier les intervenants de la table ronde d'avoir pris le temps de nous donner leurs opinions et leurs recommandations. Nous saluons particulièrement leur ouverture d'esprit, leur générosité et leur disposition à partager leur expertise avec des décideurs politiques, d'autres collègues et des représentants du gouvernement. Nous remercions également Jessica Ball, Leah Fleetwood, Sarah Bonesteel et Michelle Mann d'avoir pris le temps de passer le rapport en revue et d'avoir donné leurs commentaires.

En outre, nous remercions spécialement notre partenaire de financement, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et, en particulier, Danny Jetté et Dan Beavon qui nous donné de précieuses rétroactions sur le rapport et qui ont contribué au bon déroulement du transport et du logement des participants. Les services d'animation de cette table ronde ont été assurés par John Graham, de l'Institut sur la gouvernance.

De nombreuses personnes ont consacré du temps, de l'énergie et ont apporté leurs idées à l'appui de l'événement et de la production du rapport. À cet égard, nous aimerions remercier particulièrement Sandra Franke, David Hay, David Pelloquin, Jennifer Robson, Victtor Ashley, Marissa Martin et Elisabeth Vu.

Le présent rapport est accessible sur le site web du PRP à l'adresse suivante :

<www.recherchepolitique.gc.ca>

Des copies papier du présent rapport sont disponibles. Vous devez en faire la demande à l'adresse suivante :

Projet de recherche sur les politiques 56 rue Sparks, 1^{er} étage Ottawa, ON K1P 5A9

Tél.: 613-947-1956 Téléc.: 613-995-6006

Courriel: <questions@prs-srp.gc.ca>

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication, veuillez envoyer un message par courriel à : <copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca>

PH4-50/2009F-PDF 978-1-100-90668-3

Table des matières

Contexte	1
Introduction	2
I. Établissement du programme de recherches à moyen terme	
pressions et nouveaux défis	
A. Les études	
B. Le bien-être en famille et en communauté	7
C. La justice pénale	12
plan de la recherche et de l'élaboration de politiques	15
Conclusion	18
Références	20
Annexe 1 – Ordre du jour	22
Annexe 2 – Liste de participants	25

Contexte

En décembre 2006, le Projet de recherche sur les politiques (PRP) a inauguré un travail de recherche visant à examiner les réalités changeantes auxquelles sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui ainsi que les répercussions de ces réalités en matière de politiques publiques. Le projet *Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche* vise à élaborer une base de connaissances de même qu'un cadre conceptuel pour appuyer efficacement l'analyse, l'évaluation et la résolution des problèmes liés aux jeunes du Canada. Lors de la première phase du projet, deux tables rondes et une série de documents de travail ont été commandées pour obtenir des suggestions sur l'élaboration du projet, pour étudier des résultats de recherches récentes et pour discuter des éléments nouveaux dans le domaine des politiques pour les jeunes sur le plan international. Cette phase du projet a préparé le terrain en permettant de définir les principaux défis naissants auxquels les jeunes font face et de désigner les priorités de recherche à moyen terme.

Le 17 mars 2008 a eu lieu une table ronde réunissant des experts de la jeunesse autochtone dans le cadre de la deuxième phase du projet. Cette table ronde a été accueillie par le PRP en partenariat avec Affaires indiennes et du Nord Canada et en consultation avec cinq autres ministères fédéraux. Cet événement était fondé sur une édition spéciale de la revue de politique publique *Horizons* intitulée « Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada » (mars 2008). Cet événement d'une demi-journée a réuni plus de 30 experts englobant des chercheurs, des hauts représentants du gouvernement fédéral et des intervenants du milieu communautaire. Ces experts ont discuté des problèmes auxquels est confrontée la population des jeunes Autochtones en croissance rapide, notamment les changements de conditions, les nouvelles facettes de vulnérabilité et les répercussions engendrées en matière de politiques publiques.

Dans l'ensemble, la discussion en table ronde fut caractérisée par la passion et l'engagement. Même si le consensus était général sur le besoin urgent d'améliorer le niveau d'études, les experts avaient des avis divergents sur les autres enjeux prioritaires. La discussion a suivi deux fils conducteurs principaux :

- Le « quoi » : déterminer et étudier les nouveaux problèmes qui doivent être traités.
- Le « comment » : discuter des moyens respectueux et éthiques d'envisager les problèmes, de concevoir des politiques adéquates et d'appliquer des programmes.

Le présent rapport illustre la volonté du PRP d'intégrer les résultats des recherches aux commentaires fournis par les participants à la table ronde.

Introduction

Les intervenants font appel à des exercices prévisionnels et à des analyses de tendances afin d'anticiper les principaux problèmes à résoudre au cours de la prochaine décennie. Ces exercices et analyses présentent l'occasion d'adopter une attitude non pas réactive mais plutôt prospective et stratégique dans l'élaboration de politiques visant les domaines prioritaires. Le repérage des nouveaux problèmes auxquels les jeunes Autochtones sont confrontés et la perception des différentes manières dont l'avenir pourrait se déployer peut aider les décideurs à mesurer les conséquences probables de leurs décisions.

En ouverture de la discussion, les experts de la table ronde ont brièvement donné leur avis sur les problèmes les plus importants auxquels feront face les jeunes Autochtones au cours des cinq à dix prochaines années. Même si leurs déclarations faisaient apparaître diverses perspectives, les experts ont convenu que les quatre enjeux les plus importants sont les suivants :

- *Les études*, notamment la nécessité d'accroître le niveau d'instruction.
- Le bien-être en famille et en communauté, notamment la dynamique intergénérationnelle du changement, l'identité, la culture et l'établissement de communautés prospères.
- La justice pénale, notamment en ce qui concerne les manières de diminuer les taux d'incarcération des jeunes Autochtones et les cycles de violence.
- L'importance de modifier la manière dont les gouvernements et les communautés autochtones travaillent ensemble.

Le présent rapport est divisé en deux sections. La première d'entre elles porte sur les études, le bien-être en famille et en communauté et la justice pénale en tant que principaux problèmes faisant l'objet du programme de recherches à moyen terme. Dans chacun des cas, le rapport décrit globalement le cœur du problème, offre une mise en contexte à l'aide de la documentation existante et des données du Recensement de 2006¹ et souligne l'avis des participants sur les tendances prévisionnelles, les répercussions en matière de politiques, les stratégies prometteuses et les futures orientations de recherche. La deuxième section est axée sur les recommandations des participants pour envisager des manières efficaces de mener les recherches et d'élaborer des politiques. À cette fin, ils préconisent d'améliorer la manière dont les gouvernements et les communautés autochtones travaillent ensemble en adoptant des pratiques plus coopératives, des politiques communautaires ou localisées et des programmes toujours plus pertinents pour les Autochtones.

I. Établissement du programme de recherches à moyen terme : principales pressions et nouveaux défis

A. Les études

Nature du problème

Ces deux dernières décennies, on a pu noter une augmentation croissante des inscriptions et des taux de réussite aux études postsecondaires chez les Autochtones. Même si leurs résultats éducatifs s'améliorent avec régularité, les Autochtones restent sous-représentés dans les collèges, les universités et les autres institutions postsecondaires du Canada. Cette tendance n'est certes pas nouvelle, mais ce qui a changé, ce sont les pressions du marché du travail qui réclame une main-d'œuvre très instruite. Dans un climat de concurrence accrue touchant la main-d'œuvre qualifiée, les hautes études et la formation permanente sont devenues les conditions du succès.

Contexte

Selon les indications disponibles, les résultats scolaires varient d'un groupe autochtone à l'autre². Des études menées par Affaires indiennes et du Nord Canada révèlent que les résultats obtenus par les Indiens inscrits vivant en réserve et des Inuits sont en deçà de ceux des autres groupes d'Autochtones et des Canadiens non-Autochtones. En 2006, près de la moitié des Inuits et des Premières nations ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à 15 % des autres Canadiens. Environ 4 % de ces deux groupes avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme supérieur, comparativement à 23 % des autres Canadiens³. Les études montrent aussi que les Autochtones ont plus tendance à quitter l'école tôt, mais qu'ils sont aussi plus enclins à reprendre les études plus tard au cours de leur vie.

Les faibles taux d'inscription des jeunes Autochtones dans les institutions postsecondaires s'expliquent souvent par un contexte socioéconomique et historique global dans lequel un ou plusieurs facteurs constituent des obstacles à la réussite scolaire. Ces facteurs comprennent notamment la vie en condition de surpeuplement, le chômage et la pauvreté. Les études montrent en outre que les étudiants autochtones sont confrontés à des obstacles plus subtils tels que la discrimination, la faible estime de soi et les changements d'école fréquents induits par un taux de mobilité élevé. Notons également l'insensibilité des institutions à la culture des Autochtones (Malatest, 2004; Conseil national du bien-être social, 2007).

Plusieurs participants à la table ronde ont fait part de leurs préoccupations du fait que bon nombre d'étudiants autochtones intègrent des institutions postsecondaires sans avoir reçu une préparation adéquate à l'école secondaire et

« Roots to Routes » est un programme de quatre crédits offert aux élèves de 12e année de la Moira Secondary School à Belleville en Ontario. Cette école accueille plus de 100 étudiants de la Baie de Quinte. Le programme comporte des cours en langue mohawk, aborde les études autochtones, traite de questions environnementales et comporte un stage. La visite d'une communauté des Premières nations hors-province est habituellement prévue. Elle est financée par une collecte de fonds organisée par les étudiants et la communauté des Tyendinaga. La bande accorde également une petite subvention. Ce programme est sursouscrit attirant des élèves tant Autochtones que non Autochtones. Son attrait vient du fait qu'il favorise la collaboration et l'ouverture d'esprit et qu'il repose sur une méthode didactique rigoureuse. Son succès est attribuable à Troy Maracle, un des enseignants qui appartient aussi à la communauté locale des Premières nations. Si l'on publie ce genre de réussites, celles-ci pourraient servir de fondement à l'innovation locale et même de politique à l'appui de projets similaires. (Présenté par Mme Marlene Brant Castellano)

que ces étudiants peinent parfois à concilier les études et les responsabilités familiales. En plus des effets intergénérationnels du pensionnat sur les individus, les familles et les communautés, les barrières que de nombreux étudiants autochtones doivent surmonter pour profiter pleinement des études postsecondaires et les mener à bien peuvent paraître décourageantes. Parallèlement à cela, l'économie est toujours plus fondée sur les connaissances, ce qui accroît la demande de diplômes élevés chez l'ensemble de la population active.

Un niveau scolaire moins élevé influence notablement la santé, le niveau de vie ainsi que les possibilités d'intégration et de participation à la société. Tous ces facteurs, à leur tour, ont des répercussions sur les générations subséquentes au moment d'entreprendre et de réussir des études postsecondaires. La réussite d'études postsecondaires peut avoir un effet cumulatif de renforcement au fil de plusieurs générations.

Perspectives d'avenir

Même s'il existe des lacunes (notamment en ce qui concerne les données en séries chronologiques), les chiffres du

Recensement montrent que la situation a récemment progressé pour les jeunes Autochtones sur le plan de la fréquentation scolaire et du niveau d'études. En 2001, 38 % de l'ensemble des Autochtones du Canada possédaient un diplôme postsecondaire. En 2006, ce chiffre était passé à 44 % et se subdivisait de la manière suivante⁴:

- 14 % possédaient un diplôme d'école de métiers;
- 19 % avaient un diplôme d'études collégiales;
- 8 % possédaient un diplôme universitaire (en hausse par rapport à 6 % en 2001)⁵.

Même si le pourcentage de diplômés universitaires Autochtones continue d'augmenter au Canada, ces derniers demeurent toutefois moins nombreux que les autres Canadiens (la proportion était de 8 % comparativement à 23 % en 2006) et l'écart s'est quelque peu creusé (la proportion était de 6 % contre 20 % en 2001). Ces données soulignent le fait que même si on peut se féliciter de l'amélioration récente des résultats, le véritable défi est de s'assurer que cette progression reste en phase avec le changement des exigences du marché du travail à long terme.

En outre, le taux d'emploi des Autochtones a augmenté de 3,3 % entre 2001 et 2006. Ce chiffre est néanmoins plus bas en comparaison à l'ensemble de la population canadienne (il est de 66 % comparativement à 88 %). L'écart se comble, mais lentement. À ce titre, M. Andrew Sharpe, l'un des participants, a affirmé que si la tendance actuelle se maintenait, il faudrait attendre jusqu'en 2031 pour voir cet écart se combler entièrement.

Incidences politiques

L'amélioration du niveau d'études pourrait présenter au moins trois avantages principaux :

- 1. Les Autochtones pourraient bénéficier d'une employabilité et de perspectives accrues sur le marché du travail. Étant donné les insuffisances actuelles et prévues en matière de personnel qualifié et de main-d'œuvre dans les provinces où les Autochtones sont nombreux, les jeunes augmenteront leurs possibilités d'embauche, surtout s'ils acquièrent une meilleure instruction et un niveau de compétences élevé.
- 2. La productivité globale du Canada pourrait être renforcée. Comme la population vieillit et que le taux de natalité décroît, les économistes commencent à se pencher sur le

Les participants à la table ronde ont cité le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) comme exemple de projet qui, administré localement, aide à améliorer la vie des jeunes Autochtones. En 1995, le gouvernement fédéral a lancé le PAPA, un programme préscolaire communautaire d'une demi-journée aui met l'accent sur la culture et les langues, la maturité scolaire, la santé et la nutrition, le soutien social et l'engagement familial. En 2001, plus de 7 000 enfants des Premières nations vivant en réserve et 3 000 enfants hors-réserve des Premières nations, métis et inuits ont participé à ce genre de programme. Certains participants ont indiqué que des recherches plus approfondies devaient être menées sur les résultats du PAPA.

- potentiel des groupes actuellement sous-représentés parmi la population active et qui pourrait permettre au pays de relever le défi de la productivité.
- 3. Des cycles intergénérationnels plus positifs pourraient se faire jour. Les études montrent que l'accroissement du niveau d'instruction a une incidence positive sur la réussite scolaire des générations subséquentes.

Selon l'avis de M. Sharpe, la solution pour améliorer le taux de réussite des Autochtones au niveau des études postsecondaires consiste à rehausser la qualité de l'instruction qui leur est donnée à l'école secondaire. Cette condition est nécessaire pour accroître le nombre d'étudiants qui veulent entreprendre des études supérieures. De nombreux participants à la table ronde ont convenu qu'investir dans l'amélioration de la scolarité destinée aux Autochtones représente une rare chance à saisir sur le plan de la politique publique. D'après M. Sharpe, « cela produit un effet dynamique et constitue des gains à portée de main. Si l'on investit dans l'instruction des Autochtones, c'est toute la société qui en bénéficiera. » Toutefois, les chercheurs doivent aussi faire preuve de prudence avant de dévoiler l'ampleur du défi à relever pour combler les insuffisances en matière de qualité d'instruction et de réussite scolaire.

Les stratégies prometteuses

La discussion en table ronde a dévoilé plusieurs idées et options qui, selon les participants, pourraient constituer de nouvelles manières d'améliorer la réussite scolaire des jeunes Autochtones. Voici le contenu de ces propositions :

- Créer un climat éducatif encourageant les jeunes Autochtones à s'intéresser aux études. Le mentorat et les modèles de rôle peuvent constituer d'excellents exemples de vraie réussite qui peuvent motiver les jeunes à rester aux études et faciliter leur transition au marché du travail.
- Établir des réseaux avec les collèges et les universités des Premières nations afin d'analyser les résultats de leurs recherches ainsi que les solutions proposées par ces institutions pour résoudre les problèmes.
- Tirer parti de la maîtrise des nouvelles technologies par les jeunes Autochtones en mettant en place l'apprentissage en ligne et des sites web à leur intention.
- Créer et utiliser des portefeuilles personnels qui accompagneront les jeunes dans leur parcours scolaire afin qu'ils puissent élaborer des plans d'apprentissage plus individualisés et plus cohérents. Les Autochtones ont des taux de mobilité élevés et les changements d'école ont des conséquences négatives sur leurs résultats scolaires. La création d'un portefeuille personnel pourrait favoriser la continuité scolaire. Ce portefeuille pourrait également aider chaque jeune à tirer parti de ses points forts et à se rapprocher de ses objectifs et de ses aspirations.
- La langue et la culture ne peuvent être dissociées du parcours scolaire. Pour que les jeunes réussissent, les langues traditionnelles doivent être intégrées à leur instruction quotidienne et les programmes provinciaux doivent prévoir une place à l'enseignement des traditions.

Les futures orientations de recherche

Les experts s'accordent à dire qu'il reste beaucoup à apprendre au sujet des étudiants autochtones et de leur parcours scolaire. L'accès aux données relatives à la performance des Autochtones qui fréquentent des écoles hors-réserve administrées par le gouvernement provincial (qui accueillent principalement des Métis, des Inuits et des élèves de Premières nations vivant hors-réserve ainsi qu'un tiers d'enfants vivant en réserve) ou qui suivent leur scolarité dans des écoles en

réserve administrées par le gouvernement fédéral permettrait aux chercheurs de suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif.

Afin de comprendre les éléments qui conditionnent la réussite scolaire des Autochtones, les participants à la table ronde ont recommandé de mieux analyser ce qui motive les jeunes inscrits dans des institutions postsecondaires, leurs plans d'avenir et les raisons de la poursuite des études. Concernant les cas où les jeunes abandonnent les études postsecondaires, les participants ont suggéré d'en déterminer la raison pour que les autorités puissent trouver et utiliser judicieusement des moyens d'action capables de faire augmenter les taux de participation et de réussite. La différence de sexe sur le plan des résultats scolaires mérite aussi d'être analysée.

Il reste toujours une insuffisance à combler en ce qui concerne l'étude de la population active dans des régions précises où les problèmes sont connus. Les participants à la table ronde ont évoqué la nécessité de faciliter l'accès des jeunes Autochtones à l'éducation postsecondaire et/ou à la formation, puis au marché du travail. Selon M. Jeremy Hull, l'un des participants, « il faut mettre en œuvre des recherches pour étudier ces problèmes d'un point de vue démographique et en adoptant une démarche localisée. »

Des chercheurs du Centre d'élaboration de la politique des soins de santé de l'Université du Manitoba et de l'Institut de recherche en politiques publiques ont publié les conclusions d'une recherche démographique portant sur les résultats scolaires au Manitoba et ont établi une comparaison avec les résultats obtenus par les étudiants de cette province. Les chercheurs signalent que même si les tests et les enquêtes scolaires présentent un intérêt dans certains domaines, ils ne tiennent pas compte des individus qui ont le plus besoin d'interventions politiques, à savoir les enfants en situation d'échec ou qui ont complètement décroché du système éducatif. Pour obtenir plus de détail, consultez le http://www.irpp.org/choices/archive/vol12no5.pdf.

(Présenté par M. Jeremy Hull)

B. Le bien-être en famille et en communauté

Nature du problème

Les familles et les communautés autochtones offrent des ressources physiques, psychologiques, intellectuelles et spirituelles aux jeunes alors qu'ils traversent d'importantes étapes de transitions. Néanmoins, les jeunes qui grandissent dans des communautés défavorisées font face à plus de violence, à des ressources familiales amoindries, à des taux accrus de dépendance à l'alcool et à la drogue et, sur une note plus tragique, à des taux de suicide alarmants. Il est nécessaire de définir comment intervenir efficacement dans les communautés les plus en difficulté afin d'améliorer les ressources et l'appui offerts aux familles.

Contexte

Sur le plan du développement, les transitions majeures que traversent les jeunes (par exemple, le départ du domicile parental, le commencement d'un emploi ou d'études postsecondaires, le mariage ou la parentalité) représentent des périodes de vulnérabilité et/ou d'occasions à saisir à un moment où la vie d'un individu est en évolution constante. Les familles, les groupes et les communautés procurent aux jeunes gens un appui sous forme d'attention accrue, de rituels, d'activités ou d'expériences structurées permettant la réussite de ces transitions. Bien que l'on puisse noter, dans les communautés autochtones, plusieurs cas de transformation réussie au niveau social et économique, des exemples encourageants de guérison communautaire de même que des cas exemplaires d'autonomisation individuelle ou collective (Ponting et Voyageur, 2005; Wuttunee, 2004), les tendances statistiques montrent que les jeunes Autochtones ont plus tendance à vivre dans des familles monoparentales, à faire partie d'une famille reconstituée ou à habiter chez l'un des grands-parents (en présence ou non d'un parent). On note également que les Autochtones du Canada se montrent particulièrement précoces dans la fondation d'un fover et de l'établissement de relations conjugales et que les adolescentes présentent des taux de fécondité plus élevés que la moyenne (Beaujot, 2007; Guimond, 2008).

En 2006, même si une majorité d'enfants autochtones de 14 ans et moins vivaient avec leurs deux parents, près d'un tiers d'entre eux habitaient chez leur mère monoparentale (voir tableau 1)⁶. Cette situation est en contraste avec celle de la population non-autochtone où quatre enfants sur cinq vivaient avec leurs deux parents et 14 % habitaient dans des familles monoparentales. En outre, les enfants autochtones ont deux fois plus de chance que les autres de vivre dans des ménages multifamiliaux.

Mode de vie des enfants autochtones et non-autochtones de 14 ans et

100

moins au Canada en 2006				
	Autochtones	Non-Autochtones		
Mode de vie des enfants	Pourcentage			
Demeurant avec les deux parents	58	82		
Demeurant avec une mère	29	14		
monoparentale				
Demeurant avec un père monoparental	6	3		
Total des enfants demeurant avec au moins un parent	93	99		
Demeurant avec un grand-parent (parent absent)	3	0,4		
Demeurant avec un autre membre de la famille	4	0,5		
Demeurant avec des personnes étrangères à la famille	0,4	0,2		

^{*} Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006

Total: Enfants de 14 ans et moins

100

Dans un contexte où les jeunes ont beaucoup à gagner s'ils bénéficient de l'appui de leurs parents sur une période plus longue, autant sur le plan pécuniaire que du capital humain, la question est de savoir dans quelle mesure un nombre accru de jeunes Autochtones ne bénéficient pas de ces appuis, étant donné les taux plus élevés de pauvreté et de situations de monoparentalité, et la tendance à quitter le domicile familial à l'adolescence. Dans certains contextes, le départ précoce du domicile parental est lié à un faible niveau scolaire et à des parcours professionnels plus difficiles (Beaujot, 2007).

Perspectives d'avenir

Lors de la discussion en table ronde, M. Michael Chandler a fait part des polarités constatées dans sa recherche sur les taux de suicide chez les jeunes des communautés de la Colombie-Britannique. Des études menées en collaboration avec M. Christopher Lalonde sur les Premières nations ont fait ressortir que même si le nombre global de suicides est très élevé parmi les jeunes Autochtones de la C.-B., 90 % des cas surviennent dans 10 % des communautés. Par contre, dans plus de la moitié des communautés étudiées par ces chercheurs, il n'y avait eu aucun suicide depuis plus de 15 ans. M. Chandler affirme qu'il faut retirer un enseignement important à partir de cette observation : En logeant toutes les populations autochtones à la même enseigne, les autorités pourraient sous-financer les problèmes là où ils sont les plus répandus et pourraient accorder un financement excessif à des problèmes inexistants. Il ajoute que la même situation pourrait se produire dans le cas de décrochages scolaires précoces. Il souligne l'importance de déceler l'origine des problèmes et de cibler les efforts en conséquence.

M. Chandler poursuit son analyse en décrivant ce qui distingue les communautés qui s'en sortent bien. Il fait référence à sa recherche menée avec M. Lalonde pour affirmer que les communautés prospères ont un lien avec leurs traditions tout en étant tournées vers l'avenir (on parle alors de « continuité culturelle »). Parmi les facteurs importants qui contribuent au bien-être d'une communauté, nous pouvons citer l'autonomie, la prise en main des études et des services de santé, la préservation de la culture et l'enseignement des langues. Les communautés des Premières nations qui profitent de ces circonstances ont de faibles taux de suicide (et même aucun cas) ainsi qu'un nombre peu élevé de décrochage scolaire.

Incidences politiques

La jeunesse représente la période la plus opportune pour donner aux Autochtones le complément d'aide dont ils ont besoin pour construire les fondements de leur avenir. Malheureusement, pour les jeunes des communautés et des familles en situation précaire, il existe un nombre limité de structures de soutien leur permettant de traverser une transition à l'âge adulte qui s'avère difficile dans bien des cas. Selon les participants à la table ronde, il est nécessaire d'examiner en détail les programmes destinés aux jeunes et de s'assurer de la continuité du soutien offert (sous la forme de financements, de prestation de services et de compléments de revenus) une fois que les bénéficiaires atteignent l'âge de 18 ans. Les participants ont affirmé que le manque d'appui dont souffrent les individus les

plus vulnérables contraste fortement avec le soutien massif dont bénéficient les jeunes adultes en situation privilégiée et qui ont le plus de chance de réussir. Il est difficile de créer un système global de renforcement des familles et des communautés autochtones. En effet, les causes sous-jacentes des dysfonctionnements ne sont pas toujours bien comprises, les problèmes sont profondément enracinés, les situations sont souvent instables et la population concernée n'est pas uniforme. En outre, les jeunes ne sont pas identiques et sont confrontés à des obstacles différents. Le fait que de nombreux jeunes à risque sont concentrés dans des quartiers urbains très désorganisés ou vivent dans des régions éloignées donnant un accès limité aux services est un frein additionnel qui empêche les communautés de venir en aide aux jeunes. M. Chandler compare le suicide chez les jeunes à la situation d'un serin piégé dans un puits de mine. Autrement dit, les communautés pour lesquelles les jeunes estiment que la vie ne vaut rien sont des communautés malades. Malheureusement, les individus qui sont le plus exposés au risque sont aussi ceux qui n'ont pas accès aux structures d'appui.

Ce genre de dysfonctionnement familial ou communautaire constitue ce que les analystes qualifient de problème pernicieux. Dans ce cas, l'adjectif pernicieux n'a pas une connotation éthique défavorable. On veut juste dire que les questions à résoudre comportent des défis particulièrement difficiles. Néanmoins, quand il s'agit d'intervenir efficacement pour résoudre les problèmes des familles et des communautés autochtones, beaucoup d'hésitations se font jour. D'une part, les décideurs politiques ne sont pas encore sûrs de savoir comment et dans quelle séquence ou combinaison il faut actionner les leviers stratégiques. D'autre part, les politiques antérieures ont la réputation d'avoir été « paternalistes » ou de constituer une ingérence.

Les stratégies prometteuses

M. Chandler fait remarquer que les communautés bien portantes peuvent donner de précieuses indications. Les communautés dont le taux de décrochage scolaire est identique par rapport au reste du pays ont compris ce qui fonctionne bien et les enseignements que l'on peut tirer des expériences qu'elles ont vécues peuvent être mises à la contribution d'autres communautés. Il serait très avantageux de créer des occasions de transfert latéral des connaissances acquises par les communautés qui ont réussi et qui ont trouvé les solutions permettant de faire face à l'adversité.

Les futures orientations de recherche

• La formation de familles autochtones, la paternité et les parents en général: Les services qui s'occupent de la violence familiale, le milieu pénal et les autorités chargées de la protection des enfants autochtones demandent que des actions d'information soient menées auprès pères de famille. De nombreux projets visent à renforcer le rôle des pères. Des recherches menées dans les milieux non-autochtones montrent que l'engagement positif du père conduit à des taux de suicide et d'accidents avec blessures moins élevés, à une diminution des cas de maladies

- mentales, à une participation scolaire plus forte et à des taux d'incarcération plus bas, entre autres avantages. L'engagement paternel est positif non seulement pour les enfants mais aussi pour les pères. Voilà pourquoi les participants à la table ronde ont recommandé de mettre en évidence les pratiques innovatrices et les modèles de paternité positifs. Ils suggèrent en outre d'aider les jeunes pères de famille à jouer un rôle positif auprès de leur conjointe et de leurs jeunes enfants.
- Déterminer des « centres de connaissances » et étudier les caractères distinctifs des communautés prospères. Les participants ont convenu qu'il est essentiel de créer des mécanismes de suivi des réussites afin de négocier des solutions et de faciliter les transferts de connaissances acquises par les communautés qui se débrouillent bien vers celles qui connaissent des dysfonctionnements. Certaines communautés et organismes autochtones disposent de connaissances fondées sur les faits. Ces « centres de connaissances » peuvent offrir des solutions adaptées aux réalités des Autochtones. Le transfert de ces connaissances vers les groupes qui en ont besoin est une tâche difficile qui nécessite des démarches innovatrices. De plus, les participants ont averti que les communautés prospères sont souvent débordées, ont des ressources insuffisantes et que, par conséquent, il peut s'avérer difficile de leur demander de rediriger leurs précieuses ressources en temps, en argent et en personnes disponibles pour partager les connaissances acquises.
- Un autre défi est celui de **définir les pratiques prometteuses**: Parfois, les résultats positifs passent inaperçus car ils n'étaient pas prévus. Dans d'autres cas, les communautés hésitent d'admettre qu'elles ont connu des réussites. Les participants ont remarqué que les organismes autochtones ont parfois peur de dévoiler des résultats positifs s'ils ne se produisent pas de la manière attendue ou si la méthode utilisée pour parvenir au résultat escompté n'est pas conforme à la procédure prescrite. Ce constat illustre la nécessité d'établir une relation de confiance favorisant des solutions innovatrices pour résoudre des problèmes locaux là où les normes prescrites sont inadéquates.
- Adopter une approche globale: Les stratégies fructueuses de lutte contre la pauvreté sont constituées d'un ensemble de pièces qui s'imbriquent pour former un système cohérent. Les participants à la table ronde ont discuté des limites dans la résolution des problèmes des Autochtones si la perspective abordée n'est pas globale. Du point de vue de la recherche, ils ont proposé de passer en revue les cadres théoriques actuels. Plutôt que de centrer les efforts sur la confrontation entre la société moderne et traditionnelle, il faudrait se concentrer sur les changements intergénérationnels résultant plus généralement de l'apparition de nouvelles conjonctures.

C. La justice pénale

Nature du problème

En raison d'une combinaison complexe de facteurs socioéconomiques, les jeunes Autochtones, par rapport aux autres jeunes non-Autochtones, courent davantage le risque d'être victimes de crimes, d'arrestations et d'incarcérations pour des raisons criminelles. Étant donné les tendances démographiques (et en l'absence de mesures politiques), les jeunes Autochtones – les hommes en particulier – seront non seulement surreprésentés dans le système de justice pénale du Canada, mais les déclarations de culpabilité deviendront également la norme en ce qui les concerne. Les conséquences probables pour les communautés autochtones, le système de justice pénale et pour notre engagement à l'endroit de la sécurité du public et la cohésion sociale au Canada pourraient être graves.

Contexte

Le nombre limité d'occasions accessibles et les incertitudes quant à l'avenir pour les jeunes ayant un statut socioéconomique peu favorable constituent un terrain propice au développement de la criminalité et aggravent l'impression de danger et de désespoir chez les individus confrontés à ces conditions. Même si les familles peuvent créer des « zones tampons » ou mettre en place des structures « d'appui » visant à protéger leurs enfants, les données existantes laissent suggérer que les communautés soumises au stress subissent généralement les conditions suivantes : de faibles niveaux de confiance, des niveaux élevés d'anxiété, de faibles niveaux de contrôle social, la désorganisation, l'imprévisibilité et une mobilité fréquente.

Perspectives d'avenir

Des études commandées par le ministère de la Justice indiquent que même si le nombre de jeunes Autochtones emprisonnés a considérablement diminué depuis l'an 2000, ces mêmes jeunes sont toujours confrontés à un taux d'incarcération bien plus important par rapport aux jeunes non-Autochtones. Selon un rapport publié en 2003 et fondé sur la « méthode du profil instantané » permettant de déterminer précisément les taux d'incarcération chez les jeunes Canadiens, on apprend que ce taux était de 64,5 p. 10 000 pour les Autochtones et de 8,2 p. 10 000 pour les non-Autochtones. Autrement dit, les jeunes Autochtones couraient presque huit fois plus de risque que les non-Autochtones de se retrouver en prison.

Le taux élevé d'incarcération chez les jeunes Autochtones est vraisemblablement lié à une série de facteurs interdépendants. Les taux importants de pauvreté, de toxicomanie et les traitements inéquitables peuvent aboutir à un éclatement de la famille et à des comportements criminels graves à un âge précoce. Selon une étude menée par Latimer en 2004, une discrimination possible au sein de la justice pénale peut aussi expliquer que les jeunes Autochtones reçoivent un traitement différent. La même étude montre que les jeunes Autochtones sont plus exposés à des détentions provisoires pour certains délits aggravés et que la peine prison

médiane s'élève à 212 jours pour un jeune Autochtone contre 182 jours pour un jeune non-Autochtone⁸.

Incidences politiques

Le projet de loi C-2, la *Loi sur la lutte contre les crimes violents*, qui a reçu la sanction royale en février 2008, a apporté des modifications au Code criminel, entre autres par le renforcement des peines minimales obligatoires pour des infractions commises au moyen d'une arme à feu. Au cours de la table ronde, Mme Michelle Mann a averti que les peines minimales obligatoires toucheront les délinquants Autochtones de manière disproportionnée, notamment les jeunes et que cela aggravera la surreprésentation de la population autochtone en milieu carcéral. Elle a également fait remarquer que selon les études effectuées, les lourdes peines de prison, à elles seules, ne dissuadent pas les jeunes de commettre des délits. Elle a conseillé d'analyser soigneusement le projet de loi C-2 afin d'en déterminer les conséquences pour les Autochtones. Mme Mann a conclu en exprimant sa crainte que le projet de loi C-2 pourrait faire accroître la population carcérale globale et entraver davantage la capacité du gouvernement fédéral d'offrir des programmes aux détenus placés sous sa responsabilité, notamment les programmes visant à réinsérer les prisonniers autochtones dans la communauté.

Les stratégies prometteuses

M. Raymond Corrado a discuté sur l'importance de briser le cycle intergénérationnel de la violence. Les recherches actuelles semblent indiquer que les problèmes du fœtus jouent un rôle essentiel pour expliquer les tendances de violence chez les jeunes. Toutefois, les interventions sont très peu nombreuses lors de la grossesse et au cours de la petite enfance (entre l'âge de 1 et de 3 ans). M. Corrado suggère d'agir de manière systématique et coordonnée pour faire des diagnostics précoces et donner les soins appropriés à l'enfant dès son plus jeune âge. S'il bénéficie des soins, d'une nutrition et d'un milieu de vie convenables dès son plus jeune âge, un enfant confronté aux conséquences de problèmes fœtaux peut faire des progrès considérables dans son développement neurologique. En particulier, bon nombre de difficultés que connaissent les jeunes victimes de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale proviennent d'un manque de diagnostics précoces et de soins inappropriés durant la petite enfance. En étudiant les liens qui existent entre les problèmes du fœtus et les modèles familiaux et en centrant les efforts sur les mères à risque, il est possible de faire des interventions ciblées avant et pendant la grossesse. Une des stratégies proposées par M. Corrado consisterait à affecter des fonds de sorte que chaque mère autochtone reçoive régulièrement des visites à domicile d'infirmières pour veiller à ce que la grossesse et le développement fœtal se déroulent de manière saine.

Les futures orientations de recherche

Surveiller les taux de réussite des programmes destinés aux
 Autochtones et visant à leur réintégration dans la communauté : On constate que la période suivant la sortie d'un établissement pénitentiaire

constitue un moment clé pour offrir des services structurés sur le plan sanitaire et social afin de briser le cercle de l'incarcération. Quel est le taux de réussite des divers programmes communautaires et gouvernementaux offerts aux jeunes délinquants après leur libération? Quelles sont les pratiques exemplaires et les stratégies prometteuses qui favorisent l'inclusion sociale, l'intégration familiale et communautaire, l'acquisition de compétences et l'accès à un emploi? Un participant suggère d'étudier l'éventail complet de services offerts au niveau provincial et fédéral en insistant particulièrement sur les services de réadaptation en milieu carcéral et sur les aides postpénales.

- Étudier les conséquences sociales et économiques résultant de taux élevés d'incarcération : Quelles sont les conséquences des taux élevés d'incarcération que connaissent les Autochtones? Peut-on noter des répercussions sur la santé et le bien-être des communautés autochtones et de la société en général? Quelle est l'incidence de ces taux sur le plan de la sécurité au sein de la communauté?
- Donner la priorité aux stratégies de prévention de la criminalité : Comme l'affirme l'un des participants, la prévention de la criminalité empêche les individus d'être confrontés à la justice pénale et permet aux contribuables « d'en avoir pour leur argent ». Néanmoins, des quantités plus importantes de recherches et de données sont nécessaires pour déterminer les moyens les plus efficaces de prévenir la criminalité.

II. Réflexion sur la procédure : adoption de méthodes fructueuses sur le plan de la recherche et de l'élaboration de politiques

Même si le thème central de la table ronde était de cerner les enjeux prioritaires auxquels font face les jeunes Autochtones, une partie importante de la discussion était centrée sur les moyens d'améliorer les pratiques de recherche ainsi que l'élaboration des politiques en renforçant la collaboration et la participation des groupes concernés. Les participants à la table ronde ont exprimé la nécessité de reconnaître la valeur des connaissances traditionnelles autant pour les recherches que pour l'élaboration de politiques. Ils ont aussi encouragé un abandon plus marqué des recherches effectuées sur et au sujet des Autochtones pour adopter une démarche effectuée avec, par et pour les Autochtones.

A. Recommandations en matière de recherches

Améliorer la qualité des données: L'efficacité des recherches stratégiques liées aux problèmes des Autochtones continue d'être entravée par de nombreuses insuffisances de données, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Dans un contexte où l'on demande de plus en plus aux décideurs de faire preuve d'efficacité et de justifier les dépenses pour garantir l'investissement dans des nouveaux projets politiques, il s'avère essentiel de combler ces insuffisances en mobilisant davantage les intervenants, en renforçant les liens de collaboration et en améliorant les pratiques de collecte de données administratives.

Adopter une démarche positive: Les participants à la table ronde ont insisté sur l'importance d'étudier les pratiques fructueuses et d'effectuer des recherches axées sur les points forts et les réussites. Si l'on essaye d'évaluer objectivement et de comprendre ce qui marche bien dans les communautés ainsi que les raisons sous-jacentes, on met la recherche au service de l'élaboration de politiques et de l'application de programmes.

L'éthique de recherche: L'éthique est un enjeu essentiel en matière de recherches sur les Autochtones. De nombreux participants ont convenu que la conduite de recherches conformes à l'éthique dans les communautés autochtones va de pair avec le transfert latéral de connaissances. Mme Marlene Brant Castellano fait référence à l'Énoncé de politique des trois Conseils sur la recherche avec des êtres humains de 2005 qui décrit les normes et les procédures guidant la manière de faire des recherches sur les populations. Elle affirme en outre que la mobilisation de membres de la communauté afin de désigner les problèmes et d'élaborer des solutions ainsi que l'utilisation, dès le départ, d'un protocole de recherche conforme à l'éthique encourageront l'apprentissage mutuel et contribueront à renforcer les capacités de la communauté en vue d'effectuer des recherches efficaces. « Selon cette perspective, on passe de l'application des connaissances à l'apprentissage mutuel et le transfert des connaissances ne pose plus de problème », affirme-t-elle. Les experts ont

également insisté sur le fait que la manière de recueillir des renseignements (le processus de recherche proprement dit) est importante. Il est difficile d'instaurer la confiance dans des collaborations de recherche à court terme. Il faut du temps pour faire participer les personnes, pour construire une recherche significative et pour établir un véritable échange de connaissances.

Renforcer les capacités de recherche des Autochtones: Afin d'aider les jeunes chercheurs Autochtones à se développer et à prospérer, Mme Pauline Tremblay propose d'établir un réseau avec les universités des Premières nations. Mme Sheila Regehr suggère en outre de renforcer les capacités sur le terrain en faisant partager les méthodes qui marchent et celles qui sont inefficaces. L'encouragement des jeunes universitaires autochtones est essentiel dans le renforcement de ces capacités.

Faire du neuf avec du vieux : Lors d'une synthèse rétrospective soulignant 50 années de pratique en recherche, Mme Brant Castellano a rappelé aux participants à la table ronde que les solutions éventuelles sont souvent imbriquées dans les connaissances traditionnelles : « La nécessité de reconnaître la diversité entre les populations autochtones et au sein de celles-ci n'est pas une nouveauté. Les différences peuvent être décrites sous la forme d'un éventail de peuples comprenant les Premières nations, les Inuits et les Métis. Mais on peut aussi adopter une perspective intergénérationnelle ou alors comparer les modes de vie traditionnels et contemporains. Les recherches sur les politiques pour les Autochtones ont souvent conclu que la solution aux problèmes de génération était de nature locale. Les habitants de Davis Inlet et les Pieds-Noirs connaissent bien les ressources présentes dans leurs communautés et sont conscients des « portes de sortie » leur permettant de se tirer d'affaire. Ces portes de sortie se fermeront si elles ne sont pas d'origine locale. Les défis en matière de réussite scolaire font appel au même raisonnement. En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones affirmait déjà que si l'on plaçait les ressources entre les mains de la communauté, la concordance des programmes, des besoins et de l'aptitude à surmonter l'adversité pourrait devenir une réalité. »

B. Recommandations stratégiques

Étant donné la complexité et l'interdépendance des problèmes auxquels les jeunes Autochtones sont confrontés, les participants à la table ronde ont clairement exprimé la nécessité d'aborder ces problèmes de manière globale et horizontale parmi les différents secteurs. Dans les documents politiques, ces problèmes sont qualifiés de « pernicieux ». Selon Rittel et Webber (1973), qui sont d'ailleurs les deux premiers auteurs à introduire cette notion, les problèmes pernicieux résultent d'un ensemble de problèmes liés entre eux et

M. Michael DeGagné indique qu'il est nécessaire de créer des liens entre les communautés et le gouvernement et qu'il faut notamment concevoir des mécanismes permettant de mettre de l'expertise pratique à la disposition des organisations autochtones. L'avantage pour le gouvernement serait de mieux connaître les communautés et leurs besoins. On pourrait s'assurer, de cette manière, que les méthodes appropriées sont en place pour mieux servir les populations concernées.

faconnés par des contraintes qui évoluent au fil du temps. Un problème est pernicieux quand il est difficile d'en définir la nature et lorsque les causes permettant de l'expliquer sont nombreuses. Les auteurs s'accordent à dire que tout problème pernicieux est essentiellement unique et qu'il n'existe aucun précédent pour le résoudre. Une deuxième caractéristique clé consiste dans l'éventail des intérêts qui sont en jeu et qui, souvent, proviennent de communautés situées à différents points géographiques. La présence des nombreuses parties intéressées, des idées diverses et variables sur la manière de définir le problème, sur ses causes et sur la facon de le résoudre complique les efforts visant à trouver une solution. Étant donné leur complexité inhérente, ces problèmes résistent aux interventions administratives traditionnellement « cloisonnées » qui sont conçues et mises en œuvre de manière verticale par des ministères individuels. Il faut, au contraire, mettre en place des modes d'intervention politique décentralisés, communautaires et localisés. Autrement dit, les stratégies doivent être fondées sur des situations propres à des communautés particulières et mises en œuvre au moyen d'une collaboration qui transcende les limites fonctionnelles.

Une démarche politique communautaire ou locale nécessite l'élaboration de mécanismes permettant aux décideurs d'accéder aux connaissances que partagent les résidents de la communauté et les réseaux connexes (Bradford, 2002 et Hay, 2005). Bien des problèmes naissent dans des localités. C'est également dans les localités que l'on peut trouver des solutions novatrices. Une démarche communautaire ou locale en matière de politique autochtone demande d'être attentif à la portée et à la diversité des expériences locales. La nature des risques sociaux varie d'une communauté à l'autre et, souvent, d'un quartier à l'autre. L'attention portée aux communautés et aux localités constitue un moyen de mettre à profit tant les capacités que les connaissances locales d'une manière qui illustre le rôle que les communautés jouent pour veiller au bien-être de leurs membres. En faisant abstraction des particularités locales et communautaires, on court le risque de créer une formule passe-partout de résolution des problèmes des Autochtones qui pourrait ne convenir à aucune des parties intéressées. La conception de solutions viables aux problèmes pernicieux d'aujourd'hui nécessite la mise en commun des observations et des efforts apportés par divers acteurs qui se renseignent sur les méthodes qui marchent dans des localités particulières et qui apprennent à passer à l'action « sur le terrain ».

Les décideurs gouvernementaux sont de plus en plus conviés à jouer un double rôle : celui d'expert technique intervenant dans des questions politiques importantes et celui d'animateur ou de participant dans le cadre de l'apprentissage, de la planification et de l'action communautaires. Leur fonction la plus importante consisterait sans doute à agir en tant que courtiers du savoir. Le fonctionnaire engagé dans l'action locale assure la continuité entre les attentes du gouvernement, les protocoles ministériels et les pratiques communautaires; il suscite des occasions de dialogues là où les bureaucraties distantes ne sont pas en mesure d'établir la communication. L'élaboration de politiques peut devenir un « processus d'apprentissage réciproque » qui consiste, d'une part, « à subdiviser

et à reformuler les recherches formelles pour les appliquer à des situations précises et, d'autre part, à énoncer les observations et le savoir-faire des intervenants pour les communiquer de manière formelle (Leviten-Reid, 2004, 8, dans Bradford, 2005).

La valorisation des connaissances locales et l'investissement dans les capacités des communautés sont les deux plus importantes recommandations énoncées par les participants à la table ronde. Ils ont également insisté sur l'importance de travailler collectivement et de cibler les appuis là où les besoins sont les plus pressants. Afin que ces recommandations puissent se concrétiser, il est essentiel de coordonner les politiques gouvernementales à tous les niveaux et d'adapter les programmes aux conditions particulières des communautés et des localités.

Conclusion

Durant la table ronde d'une demi-journée, les participants ont discuté de niveaux d'études, de bien-être en famille et en communauté et de justice pénale, tout en expliquant les avantages, pour les jeunes Autochtones, de l'élaboration de politiques dans chacun de ces domaines. Les participants n'ont pas seulement évoqué la nature des problèmes, ils ont aussi expliqué comment effectuer des recherches éthiques sur ces problèmes et comment concevoir des politiques rigoureuses et applicables à l'aide de programmes pertinents.

En plus des nouveaux problèmes évoqués, un certain nombre de messages clés ont été répétés tout au long de la discussion :

- Tenir compte de la grande diversité des populations autochtones du Canada dans les recherches, dans les politiques et au moment d'offrir les services.
- 2) Adopter une démarche fondée sur les points forts. Faire un suivi des réussites et mettre en valeur ce qui marche bien. Les exemples positifs sont riches en enseignements. Repérer les méthodes fructueuses au niveau individuel et de la communauté et diffuser les idées de pratiques prometteuses.
- 3) Reconnaître la valeur des connaissances autochtones. Il est essentiel d'être ouvert à d'autres formes de connaissances, d'acquérir des compétences culturelles et de mesurer l'importance des facteurs sociaux pour que la recherche soit utile à l'élaboration de politiques et pour que les politiques soient efficaces.
- 4) Faire participer les jeunes des Premières nations, les jeunes Inuits et les jeunes Métis à l'élaboration de réponses. Faire en sorte que ces jeunes se fassent entendre dans la conception de solutions significatives.

Afin d'amorcer le changement, il faut que les politiques soient centrées sur les localités et les communautés. Il faut aussi qu'elles soient conçues en relation avec les communautés concernées et selon un processus permettant aux décideurs de tirer parti des capacités et des connaissances locales. Les politiques et

programmes élaborés doivent êtres inclusifs et orientés là où les besoins sont les plus pressants.

Le PRP et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada expriment un intérêt persistant pour étudier les problèmes soulevés par les participants à la table ronde qui ont apporté leur généreuse collaboration et qui ont fait part de leur expertise aux décideurs politiques, à d'autres collègues et à de nouvelles générations de leaders.

Références

Beavon, Daniel. « Educational Research – A Portrait or It's Not the Schools, Stupid », Work and Learning Network for Research and Policy Symposium, Edmonton, 23 avril 2008.

Beaujot, Roderick et Don Kerr. *Nouvelles tendances dans les transitions chez les jeunes au Canada : Possibilités et risques*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, 2007.

Bradford, Neil. Why Cities Matter: Policy Research Perspectives for Canada, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2002.

Brownell, Marni, Noralou Roos, Randy Fransoo et autres. « Is the Class Half Empty? A Population-Based Perspective on Socioeconomic Status and Educational Outcomes », *IRPP Choices*, vol. 12, n° 5 (octobre 2006). http://www.irpp.org/choices/archive/vol12no5.pdf>

Canada. Commission royale sur les peuples autochtones. Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1996, 5 vol.

Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, 2005.

http://pre.ethics.gc.ca/francais/policystatement/policystatement.cfm

Chandler, Michael et Christopher E. Lalonde. « La continuité culturelle comme facteur de protection contre le suicide chez les jeunes des Premières nations », *Horizons*, vol. 10, n° 1 (mars 2008).

Guimond, Eric. « Quand les adolescentes ont des enfants », *Horizons*, vol. 10, n° 1 (mars 2008).

Hay, David. *Housing*, *Horizontality and Social Policy*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2005.

Townsend, Thomas et Michael Wernick. « Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada », *Horizons*, vol. 10, n° 1 (mars 2008).

Latimer, J., & Foss, L.C. *Profil instantané d'une journée des jeunes Autochtones sous garde au Canada : Phase II*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Justice Canada, 2004. http://canada.justice.gc.ca/eng/pi/rs/rep-rap/2004/yj2-jj2/index.html

Malatest, R.A. Aboriginal Peoples and Post-Secondary Education: What Educators Have Learned, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004.

Conseil national du bien-être social. Agissons maintenant pour les enfants et les jeunes métis, inuits et des Premières Nations, vol. 127 (septembre 2007).

Ponting, J. Rick et Cora J. Voyageur. 2005. « Multiple Points of Light: Grounds for Optimism among First Nations in Canada » dans *Hidden in Plain Sight: Contributions of Aboriginal Peoples to Canadian Identity and Culture*, édité par David R. Newhouse, Cora J. Voyageur et Dan Beavon, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 425-54.

Rittel, Horst et Melvin Webber. « Dilemmas in a General Theory of Planning », *Policy Sciences*, vol. 4, p. 155-169, Elsevier Scientific Publishing Company, Inc., Amsterdam, 1973. [Réimprimé dans N. Cross (éditeur), Developments in Design Methodology, J. Wiley & Sons, Chichester, 1984, p. 135-144.]

Sharpe, Andrew, Jean-Francois Arsenault et Simon Lapointe. *The Potential Contribution of Aboriginal Canadians to Labour Force, Employment, Productivity and Output Growth in Canada, 2001-2017, Ottawa, Centre d'étude des niveaux de vie, 2007. http://www.csls.ca/reports/csls2007-04.PDF*

Wuttunnee, Wanda. Living Rhythms: Lessons in Aboriginal Economic Resilience and Vision, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004.



da du Canada
esearch Projet de recherche
sur les politiques

Gouvernement

Annexe 1 - Ordre du jour

Table ronde d'experts Nouveaux enjeux, politiques et défis de recherche liés aux jeunes Autochtones

- Que sait-on aujourd'hui sur les réalités changeantes de la vie des jeunes Autochtones du Canada?
- > Quels sont les difficultés persistantes et nouvelles, les perspectives et les enjeux auxquels certains jeunes Autochtones font face aujourd'hui ou pourraient faire face dans un avenir proche?
- Une démarche horizontale, multidisciplinaire et tournée vers l'avenir peut-elle contribuer à relever certains défis politiques?
- > Quelles sont les lacunes qui doivent être comblées sur le plan des politiques et de la recherche?

Le lundi 17 mars 2008, de 11 h 30 à 16 h 30

Holiday Inn, place de la Chaudière, Nation A, 2º étage 2, rue Montcalm, Gatineau (Québec).

L'objectif de la présente table ronde d'experts tenue sur une demi-journée est d'examiner les conséquences, en matière de politiques et de recherches, de l'essor rapide de la population des jeunes Autochtones dans un Canada qui vieillit. Cet événement est organisé par le Projet de recherche sur les politiques (PRP) en partenariat avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et en consultation avec cinq autres ministères.* Il s'inscrit dans le cadre du projet horizontal du PRP intitulé *Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques*, de la pratique et de la recherche et sert d'appui à un objectif clé : « Examiner les réalités, enjeux et défis changeants de la jeunesse d'aujourd'hui et leurs implications pour les politiques publiques. »

Une première étape de l'examen des recherches récentes portant sur les jeunes Autochtones à débouché sur la publication, en mars 2008, d'un numéro spécial de la revue *Horizons* intitulé « Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada ». Les objectifs de cette table ronde consistent à se fonder sur l'exercice précédent et à approfondir autant l'étude des nouvelles préoccupations principales qui touchent les jeunes Autochtones du Canada que l'analyse des enjeux connexes de politique et de recherche en vue d'une planification à moyen-terme.

Quarante participants, parmi lesquels figurent de hauts représentants du gouvernement, des experts en recherche sur les Autochtones, des experts en recherche sur la jeunesse, des dirigeants et des intervenants communautaires participeront à une discussion multidisciplinaire. À partir de leurs réflexions personnelles, de leurs expériences et de leurs travaux de recherche, les participants seront invités à :

- déterminer les pressions, les principales tendances et les nouvelles difficultés auxquelles les jeunes Autochtones seront confrontés dans un avenir proche (dans un horizon de cinq à sept ans);
- décrire les lacunes qui, sur le plan des politiques et de la recherche, doivent être comblées pour relever les principaux défis;



Government of Canada Policy Research

Initiative

du Canada n Projet de recherche sur les politiques

Gouvernement

• nommer les stratégies nouvelles et/ou prometteuses permettant de palier les insuffisances sur le plan des politiques et des connaissances en rapport avec les jeunes Autochtones.

Dans la première partie de la réunion, les membres du groupe d'experts disposeront chacun de cinq minutes afin discuter sur un thème en particulier. Ensuite, une discussion semi-structurée en table ronde portera sur la résolution des défis en matière de politiques et de recherches.

^{*} Ressources humaines et Développement social Canada, Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada, Statistique Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Gouvernement du Canada Projet de recherche sur les politiques

Ordre du jour

	5 1 and 5 and 7 an
11 h 30 – 11 h 50	Mot de bienvenue et présentations
11 h 50 – 12 h 30	Groupe d'experts (1) sur les pressions, les tendances clés et les nouveaux enjeux auxquels font face les jeunes Autochtones : enseignements tirés de la pratique et de la recherche
	 Michelle Mann, consultante Ray Corrado, BC Centre for Social Responsibility Andrew Sharpe, Centre d'études des niveaux de vie Carole Lévesque, DIALOG, Le réseau québécois d'échange sur les questions autochtones Daphne Crowchief McHugh, Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones Roberta Jamieson, Fondation nationale des réalisations autochtones
12 h 30 – 13 h	Interventions politiques des hauts représentants du gouvernement fédéral
13 h – 13 h 30	Déjeuner de travail (buffet)
13 h 30 – 14 h 15	Groupe d'experts (2) sur les pressions, les tendances clés et les nouveaux enjeux auxquels font face les jeunes Autochtones : enseignements tirés de la pratique et de la recherche
	 Michael Chandler, University of British Columbia Paulette Tremblay, Organisation nationale de la santé autochtone Mike DeGagné, Fondation autochtone de guérison Marlene Brant Castellano, Trent University
14 h 15 – 14 h 45	Interventions politiques des hauts représentants du gouvernement fédéral

- 14 h 45 15 h Pause-santé
- 15 h 16 h 15 Discussion en table ronde sur les principaux défis en matière de politiques et de recherche et sur les stratégies nouvelles et/ou prometteuses visant à répondre aux enjeux prioritaires
- 16 h 15 16 h 30 Observations finales



Gouvernement du Canada Projet de recherche sur les politiques

Annexe 2 – Liste des participants

Nom	Organisation
Mme Barbara Anderson	Finances Canada/ Sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale
Mme Jessica Ball	University of Victoria/ Professeure, School of Child and Youth Care
M. Daniel Beavon	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien / Directeur, Direction de la recherche stratégique et de l'analyse
M. Michel Blondin	Société canadienne d'hypothèques et de logement/ Gestionnaire, Politique de logement pour les Autochtones
M. Jean-Pierre Bourdeau	Patrimoine canadien/ Gestionnaire de recherche, Direction de la Politique et de la recherche
Mme Marlene Brant Castellano	Trent University/ Professeure émérite, Officier de l'Ordre du Canada
M. Fred Caron	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien / Sous-ministre adjoint, Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
M. Michael Chandler	University of British Columbia/ Professeur, Départment de psychologie
M. Raymond Corrado	Simon Fraser University/ Professeur et directeur du BC Centre for Social Responsibility
Mme Daphne Crowchief McHugh	Siksika Board of Education/ Directrice
M. Michael DeGagné	Fondation autochtone de guérison/ Directeur exécutif
M. Frank Fedyk	Ressources humaines et Développement social Canada/ Sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique et recherche
Mme Leah Fleetwood	Ressources humaines et Développement social Canada/ Analyste principale des politiques
Mme Sandra Franke	Projet de recherche sur les politiques / Agente principale des recherche en politique, projet <i>Investir dans la jeunesse</i>
M. Eric Guimond	University of Western Ontario/ Professeur adjoint des recherches Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien / Gestionnaire principal de recherche,
M. Ross Holden	Direction de la recherche stratégique et de l'analyse Ressources naturelles Canada/ Conseiller principal, Affaires indiennes et du Nord canadien
M. Jeremy Hull	Prologica Research/Consultant indépendant
Mme Roberta Jamieson	Fondation nationale des réalisations autochtones / Présidente



Government of Canada

Policy Research Initiative

M. Andrew Sharpe

du Canada Projet de recherche sur les politiques

Gouvernement

M. Danny Jetté Ministère des Affaires indiennes et du Nord

canadien / Gestionnaire de recherche, Direction de la

recherche stratégique et de l'analyse

Mme Geneviève Kroes Projet de recherche sur les politiques / Agente

principale des recherche en politique, projet Investir

dans la jeunesse

M. Christopher Lalonde University of Victoria/ Professeur adjoint,

Département de psychologie

M. Clinton Lawrence-Whyte Diversification de l'économie de l'Ouest Canada/

Directeur, Représentation des politiques stratégiques

Mme Carole Lévesque DIALOG/ Directrice, Réseau québécois d'échange sur

les questions autochtones

M. Alfred MacLeod Bureau du Conseil privé/ Sous-ministre adjoint,

Politiques intergouvernementales

Mme Michelle Mann Consultante indépendante

Mme Sharon Manson Singer Réseaux canadiens de recherche en politiques

publiques / Présidente

M. Marc Molgat Projet de recherche sur les politiques /

universitaire invité et Université d'Ottawa/

Professeur, École de service social de l'Université

d'Ottawa

Mme Aideen Nabigon Résolution des questions des pensionnats indiens

Canada / Directrice générale, Planification, partenariat

et communication

Mme Sheila Regehr Conseil national de bien-être social / Directrice de

recherche

Mme Jennifer Robson Projet de recherche sur les politiques / Directrice

intérimaire de projet, Investir dans la jeunesse Centre d'études des niveaux de vie / Directeur

exécutif

Mme Katherine Stewart Santé Canada/ Directrice générale, Politiques,

planification et analyses stratégiques

M. Thomas Townsend Projet de recherche sur les politiques / Directeur

exécutif

Mme Paulette Tremblay Organisation nationale de la santé autochtone /

Présidente directrice générale

Mme Solange van Kemenade Agence de la santé publique du Canada / Analyste

principale des recherches en politique, Division de la

recherche sur les politiques



Government of Canada

Policy Research Initiative Gouvernement du Canada

Projet de recherche sur les politiques

Notes

1

¹ En raison de la courte durée de l'événement, les conférenciers disposaient de quelques minutes seulement pour expliquer ce qui, à leur avis, constituait les problèmes essentiels. Afin de structurer la discussion, le présent rapport offre une mise en contexte fondée sur la documentation existante. Tous les efforts ont été faits pour respecter la teneur de la discussion en table ronde.

² Statistique Canada, Recensement de la population de 2006. Les chiffres indiqués dans cette section correspondent à tous les groupes d'âge adulte. Au moment de la rédaction du document, les données de 2006 sur les jeunes (de 15 à 34 ans) vivant en réserve n'étaient pas disponibles.
³ Pour obtenir une analyse des résultats scolaires fondés sur le Recensement de 2001, voir D. Beavon (2008).

⁴ En raison de l'arrondissement, les tranches de pourcentage ajoutées ne correspondent pas exactement au total indiqué.

⁵ Étant donné que les questions posées étaient différentes, la comparaison entre les données de 2001 et de 2006 n'est possible que pour les diplômés d'université. Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2001 et 2006.

⁶ Cette situation est très semblable à celle observée en 2001.

⁷ Le profil instantané des jeunes en incarcération consiste à dénombrer le nombre d'individus présent dans chaque établissement pénitentiaire pour une journée en particulier. Bien que cette méthode donne des chiffres précis pour une journée donnée, il est impossible de généraliser les résultats. Par exemple, ceux-ci n'indiquent pas nécessairement les nombres moyens de prisonniers puisque les taux d'admission sont variables au cours d'une année.

⁸ Comme l'indique l'étude de Latimer effectuée en 2004, cette comparaison ne tient pas compte de deux facteurs les plus importants qui sont généralement pris en considération au moment de prononcer la sentence : les antécédents criminels et la gravité du délit.